

La néoruralité au Québec : facteur présentiel
d'enrichissement collectif
ou source d'embourgeoisement ?

*Neorurality in Québec : presential factor
of collective enrichment or source of gentrification ?*

Mélanie Doyon^a, Juan-Luis Klein^b, Lucie Veillette^c,

Christopher Bryant^a et Chakda Yornd^c

^a Professeure

Département de géographie, Université du Québec à Montréal, Case postale 8888,
Succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8

^b Professeur

Département de géographie et Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Université du Québec à Montréal, Case postale 8888, Succursale Centre-Ville, Montréal
(Québec) H3C 3P8

^c Niska, Coopérative de travail

548, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4N1

^d Directeur scientifique

Centre des innovations sociales en agriculture (CISA)
475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4B3

* Adresse email : doyon.melanie@uqam.ca

Résumé

L'objectif de cet article est double. D'abord, en nous inspirant des travaux sur l'économie présente, nous cherchons à examiner dans quelle mesure la présence de néoruraux dynamise l'économie du village de Saint-Mathieu-de-Rioux, une municipalité rurale périphérique québécoise en passe de néoruralisation. Dans un second temps, nous cherchons à déterminer la durabilité de la stratégie présente pour le développement territorial de Saint-Mathieu-de-Rioux, notamment au niveau de l'attractivité du territoire à l'origine de la croissance démographique et de la fréquentation récréotouristique. L'intérêt de cette étude de cas repose sur le fait qu'elle s'intéresse à l'effet de la néoruralité, voire de la croissance démographique, dans une municipalité périphérique considérée a priori comme « perdante », du moins selon les critères que Benko G. et Lipietz A. (1992) ont utilisé pour identifier les conditions des « régions gagnantes ». La recherche montre que la présence d'attraits particuliers sur le territoire de Saint-Mathieu-de-Rioux ainsi que leur mise en valeur contribuent à l'attraction de nouvelles populations. Les impacts de cette néoruralité sont variés : amélioration des infrastructures et du bâti, augmentation de la valeur du foncier, embellissement général du village et dynamisation de la gouvernance et de la vie sociocommunautaire. Ces différents éléments contribuent incontestablement à l'attractivité du territoire. Cela en fait un « territoire gagnant ». Mais un certain nombre d'effets négatifs a également été constaté notamment sur l'environnement et sur la cohésion sociale. En fait, la néoruralité qu'on observe aujourd'hui à Saint-Mathieu-de-Rioux s'apparente davantage à un embourgeoisement villageois plutôt qu'à un nouveau dynamisme économique consécutif de la présence de nouvelles populations comme observé dans l'économie présente. De plus, la détérioration environnementale découlant de la néoruralité a déjà commencé à nuire à l'attractivité du village. Ainsi, dans le cas étudié, il apparaît que la stratégie du développement local par la mise en place de systèmes productifs ne peut être complètement remplacée par la mise en place d'une stratégie présente.

© 2013 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Summary

The aim of this paper is twofold. First, drawing on the work undertaken on components of local economies based on externally generated residential development, we seek to examine how the presence of neo-ruralites has revitalized the economy of the village of Saint-Mathieu-de-Rioux, a rural municipality in Quebec undergoing a process of neoruralisation. Second, we seek to determine the sustainability of the strategy based on attracting such residential development to enhance the territorial development of Saint-Mathieu-de-Rioux, particularly in terms of the community's attractiveness, which has been both a source of population growth and recreational and touristic visitation. The interest of this case study is based on the fact that it focuses on the effect of neorurality, one source of population growth, in a peripheral municipality considered for long as a "losing" community, at least according to the criteria Benko G. and Lipietz A. (1992) used to identify the conditions for "winning" regions. Research shows that the presence of special attractions within the territory of Saint-Mathieu-de-Rioux and their development has contributed to the attraction of new populations. The impacts of this neorurality are varied: improvement of infrastructure and buildings, increasing land values, general beautification, and revitalization of village governance and social and community life. These elements undoubtedly have contributed to the attractiveness of the territory. This makes it a "winning" territory. But a number of negative effects have also been identified, particularly in relation to the environment and social cohesion. In fact, the neorurality observed in Saint-Mathieu-de-Rioux seems more like a process of village gentrification rather than new economic development consequent on the presence of new populations as has been observed in a number of other local economies. Moreover,

environmental deterioration resulting from neorurality has already begun to affect the attractiveness of the village. Thus, in the case studied, it appears that the strategy of local development through the establishment of productive systems cannot be completely replaced by a strategy aimed at attracting new populations.

© 2013 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Mots clés : Néoruralité, rural périphérique, développement territorial, Québec.

Keywords: Neorurality, peripheral area, territorial development, Québec.

Introduction

Depuis plus de 150 ans, le poids relatif de la population rurale a constamment diminué au Québec comme ailleurs dans les pays occidentaux. En 1851, 84 % de la population québécoise habitait en milieu rural. En 1911, ruraux et urbains étaient en nombre égal. Puis, en 1966, la proportion de ruraux a chuté à 22 %, inversant le ratio du siècle passé. En 2006, le pourcentage de ruraux s'est établi à 23, une légère hausse par rapport au niveau de 1966 (SRQ, 2008 ; ISQ, 2010). Et si ces chiffres peuvent laisser croire à la thèse de la fin du rural avancée au cours des années 1970, notamment par le sociologue Gérard Fortin (1971), en nombre absolu, les campagnes québécoises n'ont jamais été aussi densément peuplées. En 2006, deux fois plus de Québécois résidaient en milieu rural qu'en 1851 !

Les derniers chiffres publiés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2010) montrent que pour la première fois depuis le milieu des années 1990, toutes les régions administratives du Québec ont connu une croissance démographique entre le 1^{er} juillet 2008 et le 1^{er} juillet 2009. Cette progression cache néanmoins d'importantes variations inter et intrarégionales. Les régions administratives situées près de Montréal, d'Ottawa et de Québec ont connu les hausses les plus importantes avec des augmentations variant entre 1 et 2 %. De son côté, l'est du Québec, et plus spécifiquement les régions de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, a enregistré une croissance d'à peine plus de 0,03 %, ce qui constitue tout de même la première hausse en quinze ans pour ces régions considérées historiquement comme périphériques. Néanmoins, pour certaines municipalités régionales de comté (MRC) et municipalités locales de ces deux régions, l'hémorragie se poursuit, ce dont témoigne le cas de la MRC de Matane dans le Bas-Saint-Laurent qui a connu une diminution de l'ordre de 0,07 % (ISQ, 2010a), ce qui provoque sa dévitalisation. Or, si l'installation de nouvelles populations dans les municipalités rurales est plutôt l'apanage des territoires sous l'influence des grandes métropoles comme Montréal, la néoruralité ne leur est pas exclusive et certaines communautés¹ rurales dans les régions périphériques connaissent également une augmentation de leur nombre d'habitants.

¹ Le terme « communauté » doit ici être entendu dans son sens nord-américain c'est-à-dire doté d'un sens que Levy J. et Lussault M. (2003) qualifie de « faible » et pouvant désigner « un quartier ou une société locale » (Levy J. et Lussault M., 2003 : 177) plutôt que dans le sens européen, voire celui propre à la sociologie française largement explicité par Eizner N. (1974), plus chargée théoriquement. Le terme « communauté » a par ailleurs été adopté par Statistique Canada et renvoie à la population d'une localité comme en témoigne tout au long de cet article les références faites au « Profil des communautés ».

Pour les communautés d'accueil, ces augmentations de population ne sont pas sans conséquence. Pour plusieurs d'entre elles, la venue de nouvelles populations, résidentes et de passage, leur permet de compter sur des revenus additionnels et d'accroître la consommation locale. On pourrait ainsi croire que la néoruralité dynamise les communautés rurales en stimulant l'activité économique et la création d'emplois, conformément à ce que Christophe Terrier (2006) a appelé l'économie présenteielle, terme repris par Laurent Davezies (2009) dans ses travaux sur les collectivités locales françaises. Le défi majeur d'une communauté rurale serait ainsi d'améliorer son attractivité, laquelle reposerait sur son avantage comparatif résidentiel. Plutôt que la reconversion économique d'un territoire postulée par les auteurs qui s'inspirent de la stratégie de la création de systèmes productifs locaux (Benko G. et Lipietz A. 1992; Fontan J.-M. *et al.*, 2003; Guillaume R., 2005), ce qu'il conviendrait est d'attirer une population riche. Ainsi, dans le cadre de cet article, nous nous interrogeons : dans le cas du Québec, l'arrivée de nouveaux résidents plus fortunés dans des communautés rurales dévitalisées produit-elle le même type de dynamisme constaté par Davezies en France ?

L'objectif de cet article est double. D'abord, en nous inspirant des travaux sur l'économie présenteielle, nous cherchons à examiner dans quelle mesure la présence de néoruraux² dynamise l'économie du village de Saint-Mathieu-de-Rioux³, une municipalité rurale périphérique québécoise en passe de néoruralisation. Dans un second temps, nous cherchons à déterminer la durabilité de la stratégie présenteielle pour le développement territorial de Saint-Mathieu-de-Rioux, notamment au niveau de l'attractivité du territoire à l'origine de la croissance démographique et de la fréquentation récréotouristique.

L'intérêt de cette étude de cas repose sur le fait qu'elle s'intéresse à l'effet de la néoruralité, voire de la croissance démographique, dans une municipalité périphérique considérée *a priori* comme « perdante », du moins selon les critères que Benko G. et Lipietz A. (1992) ont utilisés pour identifier les conditions des « régions gagnantes ». L'arrivée de néoruraux avec des revenus plus élevés que ceux de la population résidente renforce-t-elle la collectivité⁴? Contribue-t-elle à sa croissance économique et à la création d'emplois? Permet-elle d'améliorer les conditions de vie des résidents? Pourrait-elle constituer une stratégie de développement territorial durable? Ou, plutôt, n'est-elle pas une cause d'embourgeoisement (gentrification) provoquant des conflits sociaux et la dégradation des conditions de vie d'une partie de la population? Voilà les questions auxquelles ce texte vise à répondre à travers l'étude d'une municipalité rurale qui n'est pas sous influence métropolitaine, un type d'espace que les travaux québécois sur la néoruralité ont jusqu'à maintenant très peu étudié.

² Dans le cadre de cette étude, a été considéré comme néorural tout individu de provenance urbaine, ayant élu domicile de façon permanente en milieu rural et se percevant ou étant perçus comme néorural.

³ Le cas de Saint-Mathieu-de-Rioux a été étudié dans le cadre d'un projet de recherche plus large sur la néoruralité menée par Solidarité rurale du Québec (Veillette L., 2011; Doyon M. *et al.*, 2009; Veillette L. *et al.*, 2008; SRQ, 2008).

⁴ Le terme collectivité territoriale, locale ou régionale, réfère d'un point de vue légal à une « personne morale de droit public, constituée des habitants d'un territoire organisé en circonscription administrative, et qui gère les intérêts de ceux-ci par le moyen d'autorités élues » (Office québécois de la langue française, 2001). Selon certains auteurs, il y aurait des collectivités scolaires (les « commissions scolaires ») et des collectivités paroissiales (les paroisses), chacun ayant ses compétences et sa fiscalité propres (*idem.*).

1. La problématique théorique : les tendances structurantes

L'analyse de la croissance démographique de certaines communautés rurales par l'arrivée de populations néorurales en leur sein et de l'effet de celles-ci sur le développement social et économique local doit tenir compte du contexte sociogéographique dans lequel ces collectivités s'insèrent. Ce contexte est structuré par des influences globales et locales, par des changements profonds en cours en ce qui concerne les facteurs qui président au développement économique et à leur territorialité. Parmi ces changements, on peut souligner que la mondialisation et la logique de marché ont eu pour effet de configurer l'économie mondiale en réseaux, et non plus en territoires économiques nationaux comme autrefois. Dans ces conditions, la croissance ou la décroissance des communautés locales est largement déterminée par leur capacité de se connecter à ces réseaux. Ceux-ci sont de nature institutionnelle, informationnelle, productive et financière, et œuvrent dans les secteurs de la production, la formation, et le tourisme entre autres. Ils opèrent à des échelles diverses, c'est-à-dire celles du monde, des blocs économiques, des États-nations, des régions, et des espaces locaux, les plus stratégiques pour de nombreux observateurs étant ceux qui opèrent à l'échelle globale (Castells M. et Cardoso G., 2004 ; Sassen S., 2007).

Ainsi structuré, l'espace économique mondial prend la forme d'archipels (Veltz P., 1996). La mobilité des capitaux d'une part, et les stratégies d'offre d'avantages concurrentiels appliquées par les pouvoirs locaux, que nous pouvons appeler « offre et demande d'espace » d'autre part (Klein J.-L. et Fontan J.-M., 2003), sont à la base de la structuration de grappes (clusters) de lieux qui concentrent la croissance autour d'espaces centraux, des métropoles structurées en réseau. En contrepartie, ces constructions excluent de vastes territoires qui n'ont pas la capacité de se rattacher à ces processus de croissance. C'est ainsi que la carte de l'économie mondiale donne à voir des « régions qui gagnent » (Benko G. et Lipietz A., 1992 ; 2000) et des « régions qui perdent » (Côté S. *et al.*, 1996).

À l'échelle de la planète, les régions gagnantes, portées par la logique du marché, s'insèrent dans l'économie mondiale et profitent de leur insertion multiple dans les réseaux informationnels et financiers les plus importants pour accroître leur richesse. Il ne s'agit pas de pays entiers, mais de régions. C'est le cas par exemple des principales villes et métropoles au Canada, du Sun Belt aux États-Unis, de la zone littorale chinoise, de Bangalore en Inde et des États du Sud-Est au Brésil, entre autres. On voit aussi le même phénomène à l'échelle locale. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, la connexion à la « nouvelle économie » génère la richesse et la croissance économique et démographique alors que la crise de l'ancienne économie laisse des quartiers urbains et des collectivités rurales dans le désarroi (Fontan J.-M. *et al.*, 2003). Les groupes sociaux qui profitent de la croissance cohabitent ainsi avec des populations qui en sont exclues ou qui en font les frais sur les plans économique et/ou environnemental. Le marché favorise la concentration de la croissance, tout en excluant des territoires où se concentrent les secteurs défavorisés. Or, dans des zones écartées de ces processus de croissance, certains acteurs réagissent et cherchent à infléchir l'effet des forces du marché. Ils tentent de connecter leurs collectivités à des réseaux performants. C'est le cas notamment dans les milieux ruraux où les acteurs essaient de renouer avec des processus de croissance en mettant de l'avant des projets de reconversion mobilisant en priorité des ressources locales (Vachon B., 2011 ; Vachon B. et Coalier F., 1993).

À l'échelle du Québec, on a établi depuis longtemps l'existence de « deux Québec dans un » (CAS, 1989). Grosso modo, ces deux Québec représentent dans un cas les régions qui gagnent et dans l'autre, les régions qui perdent. Le Québec qui gagne est celui associé aux régions métropolitaines en croissance, soit Montréal et dans une moindre mesure, Québec, Gatineau et Sherbrooke, dont l'effet se fait sentir sur leur zone rurale d'influence, laquelle dépasse évidemment leurs limites administratives et est marquée par une importante variation spatiale. Par contre, dans les régions où il n'y a pas de zone métropolitaine d'influence et/ou la ville centrale est elle-même en déclin, on constate un processus de détérioration socioéconomique influençant la tendance démographique. Ces régions correspondent plus particulièrement à celles affectées par la crise industrielle et des activités traditionnelles, ou encore à celles marquées par l'essor de technologies qui permettent à des industries performantes de produire avec moins de personnel.

Or, depuis peu, un second modèle de développement territorial suscite un changement dans les perspectives. Parallèlement à ces espaces de production et de croissance économique, émergent des espaces de développement résidentiel et récréotouristique, conséquence notamment de la mobilité des individus et des capitaux. Ce second modèle, désigné comme l'économie présentielle, pourrait contribuer à expliquer de récents changements sociodémographiques, mais aussi économiques, dans des régions depuis longtemps considérées comme perdantes, mais où on voit apparaître de nouveaux dynamismes⁵. Les fonctions résidentielles et récréotouristiques pourraient-elles être des facteurs permettant la naissance de nouvelles régions « gagnantes » ?

2. Le contexte institutionnel : la question rurale au Québec

La revitalisation des communautés rurales fait partie de la problématique du développement au Québec depuis la crise du système socioéconomique sur lequel s'est fondée l'expansion de l'occupation du sol, soit le système agroforestier (Blanchard R., 1960; Seguin N., 1980), crise qui a donné lieu à un processus de dévitalisation caractérisé par la perte des infrastructures productives, la migration de la population vers les principales villes et la diminution progressive des principaux services (Beaudry R., 2000). Afin de contrer ce processus, dans les années 1960, dans le sillon du processus de modernisation institutionnelle connu au Québec sous l'expression « Révolution tranquille », le gouvernement du Québec a lancé une vaste expérience dite de développement régional appuyée sur la notion de « région plan » en s'attaquant au développement de la région de l'Est-du-Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles de la Madeleine) (Dionne H., 1985). Cette expérience était pilotée par le Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ). Cette région, délimitée d'ailleurs aux fins de l'expérience, comprenait les communautés rurales où les problèmes de dévitalisation étaient les plus criants. L'expérience s'est déroulée

⁵ Ce qui est compris dans l'économie présentielle a été identifié dans la littérature anglophone, en Angleterre au cours des années 1930 et 1950, aux États-Unis surtout, quand des chercheurs ont constaté qu'une partie de la croissance démographique des zones rurales n'avait pas à son origine l'extension des zones d'influence métropolitaine, et aussi au Canada anglophone dans les années 1970 (mais cette fois-ci le phénomène était relativement temporaire). Mais la question des retombées de la néoruralité dans les différents domaines ont été documenté dans de nombreuses publications au cours des années 1970 et 1980, souvent dans le contexte des travaux sur la recherche d'une meilleure qualité de vie en zone rurale par des néoruraux.

entre 1963 et 1966 et a donné lieu à un plan de développement dont les principales propositions étaient la fermeture des villages ruraux de l'arrière-pays et le transfert de la population dans les principales villes de la région, ce qui montre l'envergure des problèmes diagnostiqués (Dugas C., 1973). Ce plan était considéré comme un plan pilote qui devait donner lieu à des expériences similaires dans l'ensemble du Québec.

On s'en doute, l'exécution de ce plan a provoqué la réaction de la population rurale. Une importante mobilisation sociale, désignée comme « Opérations dignité » a été lancée en 1970 pour contrer la fermeture des villages. Cette mobilisation a pris un virage économique en 1973 alors que les principaux leaders ont proclamé l'importance de se doter d'instances locales de développement économique contrôlées par les acteurs locaux et destinées à mobiliser l'ensemble des ressources locales pour créer des entreprises et des emplois dans les différentes communautés (Dionne H. et Klein J.-L., 1982). Connus comme des « organisations de gestion en commun », ce type d'instances, qui ont pris diverses formes (coopératives de développement, groupements forestiers, sociétés d'exploitation des ressources, entre autres), s'est diffusé partout dans le milieu rural québécois, surtout dans les régions périphériques (Dionne H., 1983).

Aussi bien les mutations du système économique que les demandes provenant des acteurs locaux ont incité le gouvernement du Québec à épouser cette approche et à élaborer des politiques et des programmes, interpellant les acteurs locaux, destinés à promouvoir l'entrepreneuriat local, essentiellement en regard des petites et moyennes entreprises (Lévesque B., 2007). Ainsi, les dispositifs de gouvernance territoriale existants ont été redéfinis et d'autres, destinés à appuyer le partenariat et la concertation, ont été créés. Les municipalités régionales de comté (MRC), qui avaient été créées en 1979 à des fins d'aménagement du territoire, se sont vues greffer en 1998, un nouvel organisme désigné comme Centre local de développement (CLD). Les CLD constituent dès lors des guichets multiservices regroupant les acteurs socioéconomiques, politiques et communautaires locaux destinés à appuyer l'entrepreneuriat. Chaque CLD a la responsabilité d'élaborer une stratégie locale de développement de l'entrepreneuriat, incluant les entreprises d'économie sociale. Le CLD doit élaborer un plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi. Le financement des CLD est assuré essentiellement par un partenariat entre le gouvernement provincial et les municipalités, avec la participation d'autres organismes. L'allocation des fonds se fait selon des priorités définies par les acteurs qui font partie du CLD et selon des critères d'évaluation qui leur sont propres.

Plusieurs politiques qui ne visent pas le développement local comme tel ont des conséquences sur les CLD parce qu'elles leur procurent des ressources qui permettent aux organisations locales d'agir. Citons la Politique nationale de la ruralité, adoptée par le gouvernement du Québec en 2001 (Québec, 2006). Citons également la Politique de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale adoptée en 2002 (Klein J.-L. et Champagne C., 2011). Ces politiques résultent largement de la mobilisation des organisations représentatives des milieux en difficultés. Elles procurent des outils aux acteurs. Ces outils, ainsi que les fonds et actions portés par les CLD, visent la revitalisation des communautés rurales.

L'interrogation sur les voies possibles pour assurer une telle revitalisation est donc cruciale. La perspective ouverte par l'économie présente, si ses effets s'avèrent plus rapides et plus efficaces que le développement par l'initiative économique locale, privilégiée au Québec, pourrait amener à infléchir les politiques et programmes en vigueur.

C'est ce qu'on vérifiera à l'aide du cas de Saint-Mathieu-de-Rioux, village situé dans le Bas-Saint-Laurent, c'est-à-dire dans l'une des régions qui ont constitué ce qui fut le territoire d'action du BAEQ.

3. L'économie présentielle : vers une stratégie valable pour la ruralité québécoise ?

Les travaux sur l'économie présentielle ont été initiés et menés par l'équipe de l'œil de l'Université Paris XII. Leurs travaux de réhabilitation de la théorie de la base économique les ont amenés à identifier une dérive de la recherche sur le sujet qui a entraîné son rejet par les économistes américains au cours des années 1980. « *Formulée initialement en termes de revenus venant, de l'extérieur, irriguer les économies locales, la base économique des territoires a progressivement été assimilée à leur « base exportatrice » mesurée en nombre d'emplois considérés comme « basique », car produisant localement des biens et des services vendus à l'extérieur du territoire considéré* » (Davezies L., 2009 : 48). Si à une époque la majeure partie des revenus d'un territoire provenait des secteurs exportateurs et était mesurée en nombre d'emplois, ce ne serait plus le cas aujourd'hui. Les revenus des navetteurs⁶, les rentes des retraités, les prestations sociales, donc des individus résidents sur un territoire sans y travailler, mais aussi les dépenses des récréotouristes⁷ et des villégiateurs peuvent constituer aujourd'hui une part importante des revenus d'un territoire, mais ne découlent pas du système productif en place. On parle dans ce cas d'économie résidentielle qui réfère à « *l'offre territoriale non productive, publique ou sociale (...), mesurée en montants monétaires* » (Davezies L., 2009 : 53). Ainsi, selon l'INSEE (2010), « *l'économie présentielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes* ».

Dans son ouvrage *La République et ses territoires* (2008), Davezies soutient que les revenus tirés des activités marchandes orientées vers les marchés extérieurs ne comptent en moyenne que pour un cinquième des revenus distribués sur un territoire, alors que les revenus des retraités et des fonctionnaires peuvent représenter jusqu'à 60 % (*idem.*). Ainsi, pour plusieurs régions françaises, l'économie de production (primaire et secondaire) occuperait une place moins importante que l'économie de consommation. Il serait donc possible de développer un territoire en attirant des individus disposant de revenus provenant de l'extérieur (navetteurs et retraités) pour y vivre de manière permanente et/ou momentanée. C'est pourquoi Davezies observe aujourd'hui en France « un

⁶ Selon Statistique Canada, « un navetteur est une personne qui déclare un lieu de résidence dans une subdivision de recensement (SDR) et un lieu de travail dans une SDR différente qui est située à moins de 250 km de son lieu de résidence » (Harris S. et al., 2008). Une subdivision de recensement devant être entendu comme « un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) » (Statistique Canada, 2006).

⁷ Dans le cadre de cet article, les récréotouristes et les villégiateurs sont des visiteurs, c'est-à-dire des individus pour qui la municipalité ne constitue par leur lieu de résidence permanente. Si les récréotouristes se définissent par leur mobilité ainsi que la pratique d'activités récréatives comme les loisirs de plein air, les seconds se caractérisent par leur sédentarité et dispose d'un lieu de vacance fixe, distinct de leur lieu de vie ordinaire. Pour plus de détails, voir Gagnon S. (2003) qui a recensé les définitions que différents auteurs fond de ces deux termes.

divorce géographique entre les forces productives et les dynamiques de développement » (Davezies L., 2008 : 5). Il s'en dégage ainsi une proposition stratégique orientée vers la captation de revenu et l'attractivité (idem : 89). Ce texte n'a pas la prétention de vérifier la véracité de cette proposition. Il s'agit plutôt ici de voir si celle-ci peut contribuer à l'analyse des effets de la néoruralité observés à Saint-Mathieu-de-Rioux et ses impacts sur le développement territorial.

4. La méthodologie

Dans le cadre de cet article, l'approche privilégiée est celle de l'étude de cas. Si des données chiffrées permettent de quantifier certains changements induits par l'arrivée de néoruraux, l'étude repose principalement sur des données qualitatives. Ainsi, une première étape a consisté à l'analyse d'informations provenant des *Profils des communautés* des derniers recensements de Statistique Canada. Celle-ci a essentiellement permis de mieux comprendre les grandes tendances sociodémographiques et économiques locales et régionales qui ont marqué le territoire au cours des dernières années, et ainsi de mettre en contexte les récents phénomènes de néoruralité. Ensuite, les enjeux majeurs du développement territorial local ont été appréhendés à travers des entretiens semi-dirigés auprès d'acteurs-clés locaux et régionaux soit les agents de développement du Centre local de développement (CLD) des Basques et de Place aux jeunes les Basques⁸, l'aménagiste et responsable du service d'aménagement de la municipalité régionale de comté (MRC) des Basques et le maire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux. Enfin, d'autres entretiens ont été faits avec des résidents de la municipalité, natifs et néoruraux. Les personnes rencontrées ont été interrogées sur les transformations positives et négatives consécutives à l'installation de nouvelles populations sur le territoire municipal.

5. Le territoire à l'étude : Saint-Mathieu-de-Rioux

Saint-Mathieu-de-Rioux est situé à plus de 500 kilomètres de Montréal, dans la MRC des Basques, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, au Québec (voir figure 1). Le paysage mathéen, semblable à celui de l'arrière-pays de la MRC, est marqué par une série de collines boisées ainsi que par plusieurs plans d'eau notamment le lac Saint-Mathieu et le Petit lac Saint-Mathieu, le lac Alarie, le Petit lac Vaseux, le Grand lac Neigette et la rivière du Sud-Ouest. La municipalité est située à mi-chemin entre les deux principaux centres régionaux du Bas-Saint-Laurent, soit Rivière-du-Loup et Rimouski. Elle a été fondée en 1865 bien que la colonisation se soit amorcée au cours des années 1850 (Commission de toponymie du Québec, 2006).

Au cours des dernières années, Saint-Mathieu-de-Rioux a connu une croissance de population beaucoup plus importante que la moyenne du Québec. En 1996, la municipalité comptait 565 habitants, 601 en 2001 et 672 en 2006 (Statistique Canada, 2001 ; 2006). Cette population est composée de 570 habitants de 15 ans et plus : la population active

⁸ Place aux jeunes est un organisme favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux et ce, au profit des milieux ciblés.

compte 280 personnes alors que le nombre d'inactifs⁹ s'élève à 290 (Statistique Canada, 2006). Ainsi, entre 1996 et 2006, l'augmentation démographique a été de 18,2 %, alors qu'au cours de la même période, l'ensemble de la population rurale québécoise diminuait de 3 % (Statistique Canada, 2009) (voir tableau 1). Pourtant, la population de cette municipalité avait fortement décliné de 1960 jusqu'au début des années 1990 (voir figure 2). Au cours des années 1970, la municipalité a connu une première vague de néoruralité, influencée par le mouvement de retour à la terre, ce qui avait permis de ralentir quelque peu la décroissance démographique, laquelle s'est poursuivie dans les années 1980.

La récente reprise démographique contraste avec la situation qui prévaut dans le reste de la MRC et de la région auxquelles la municipalité appartient. En effet, entre 1996 et 2006, la MRC des Basques a enregistré une diminution de population de 7,3 % et de plus de 17 % entre 1986 et 2006 (voir le tableau 1) alors que dans l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent la population a diminué de 3,4 % au cours de la même décennie (Statistique Canada et ISQ, 2010). Parallèlement à la récente reprise démographique de Saint-Mathieu-de-Rioux, on observe un vieillissement de sa population. En effet, entre 1996 et 2006, l'âge médian des habitants de la municipalité a augmenté de 7,4 ans, moins rapidement que celui de la MRC (9,5 ans), mais sensiblement plus vite que celui de l'ensemble de la province (4,7 ans) (voir tableau 2).

Par le passé, l'agriculture constituait la principale activité économique de Saint-Mathieu-de-Rioux, alors que l'agroforesterie assurait un revenu d'appoint. L'industrie du sciage ainsi que la fabrication de boîtes à beurre en bois ont longtemps été les principales activités de transformation de la municipalité. Aujourd'hui, une importante composante de son économie repose sur le récréotourisme avec comme principaux attraits un centre de ski, le lac Saint-Mathieu et le Petit lac Saint-Mathieu où se pratique la voile, un terrain de golf, en plus des services d'une auberge et d'un camping (Commission de toponymie du Québec, 2006). Toutes ces activités, combinées aux attraits du paysage, contribuent à la qualité du cadre de vie et sont de nature à attirer de nouveaux résidents. L'activité économique de la municipalité est ainsi passée de la production agricole et forestière à une économie tertiarisée, basée notamment sur les activités récréatives, touristiques et de villégiature, passant ainsi d'une campagne qualifiée de « ressource » à une campagne « cadre de vie » selon les figures de la campagne de Perrier-Cornet P. (2002).

6. L'incidence des néoruraux sur le développement de Saint-Mathieu-de-Rioux

Les néoruraux qui viennent habiter Saint-Mathieu-de-Rioux sont issus de différentes régions du Québec, notamment celle du Bas-Saint-Laurent, mais aussi de Montréal et de Québec. Plusieurs d'entre eux ont mentionné qu'en s'installant en milieu rural, ils souhaitaient se soustraire à un mode de vie urbain centré sur la performance. Bon nombre avaient fréquenté la municipalité comme récréotouriste ou comme villégiateur avant de

⁹ Selon Statistique Canada (2006), le terme inactif réfère aux personnes de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

s'y établir. Le choix de la municipalité elle-même a en grande partie été influencé par la présence d'éléments contribuant à créer un cadre de vie agréable. En effet, la beauté des paysages, les attraits naturels et les équipements de loisir comme les lacs, le centre de ski et le terrain de golf, mais également les éléments non tangibles comme le calme et la tranquillité ont contribué à l'attractivité de la municipalité. D'autres éléments relevant de considérations plus pratiques comme la présence de famille et d'amis, le faible coût du foncier et des habitations, la présence d'une école dans le village ainsi que la relative proximité de villes régionales ont également joué un rôle important dans l'établissement de certains néoruraux.

L'arrivée de nouvelles populations a des incidences diverses sur les communautés d'accueil. Certaines sont courantes dans les municipalités connaissant une forte croissance démographique alors que d'autres sont propres à Saint-Mathieu-de-Rioux et dépendent de l'histoire, des orientations de développement, des enjeux territoriaux, mais aussi des éléments géographiques qui caractérisent la localité. La section qui suit traite dans un premier temps des impacts de l'installation de nouvelles populations ainsi que de la fréquentation récréotouristique sur l'économie et l'emploi afin de comprendre dans quelle mesure le captage de nouveau revenu a permis de redynamiser l'économie locale. Ensuite, elle se penche sur les conséquences de la néoruralité dans les domaines de la gouvernance et de la vie sociocommunautaire, du bâti et des infrastructures de même que de l'environnement qui apparaissent comme particulièrement importantes à saisir puisque ceux-ci contribuent à l'attractivité d'un territoire et, conséquemment, à la durabilité de la stratégie présente pour le développement local.

6.1. L'effet des néoruraux sur l'économie et l'emploi

À Saint-Mathieu-de-Rioux, environ la moitié de la population active (49 % en 2005 selon Statistique Canada), dont plusieurs néoruraux (entretiens), travaille à l'extérieur de la municipalité. Si bon nombre d'entre eux ont conservé leur emploi dans les centres régionaux, notamment à Trois-Pistoles, mais aussi Rimouski et Rivière-du-Loup, d'autres ont choisi de mettre en place leur propre entreprise, principalement dans le secteur culturel, par exemple en ouvrant une galerie d'art, des ateliers d'artistes et d'artisans, mais aussi dans le secteur touristique en réinvestissant parfois des lieux chargés d'histoire comme l'ancien couvent qui a été transformé en restaurant. Les néoruraux participent ainsi de manière importante à l'extension et à la diversification de l'offre touristique. Des entreprises agricoles telles qu'un vignoble, une ferme maraîchère biologique, ainsi que des entreprises de construction et de rénovation ont également été créées. Toutefois, des entrepreneurs rencontrent certaines difficultés au développement ou au transfert de leur entreprise notamment la non-disponibilité d'internet haute vitesse et la mauvaise réception des téléphones portables. « *J'arrive avec un important bagage d'expérience et c'est très facile pour moi de trouver des contrats. Le problème c'est internet. Si j'avais internet ici, je déménagerais mon entreprise de Rivière-du-Loup à Saint-Mathieu. Ça ne dépend que de ça* » (entretien — néorural). Pour le secteur agricole, le manque de main-d'œuvre constitue le principal obstacle. Les néoruraux représentent une réelle force puisqu'ils permettent également de pérenniser certaines activités locales faute de repreneurs locaux comme l'épicerie et la quincaillerie qui ont été rachetées par de nouveaux arrivants. Ils

sont à la fois consommateurs, usagers et acteurs de la vie économique locale, et par leur présence, ils contribuent au maintien de certains services comme l'école.

Au chapitre des revenus, on note qu'entre 2000 et 2006, le revenu médian des ménages de Saint-Mathieu-de-Rioux grimpe de 23,7 %, alors que pour le Québec, l'augmentation n'est que de 14,7 %. On assiste donc à une progression plus rapide des revenus à Saint-Mathieu-de-Rioux que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, en chiffres absolus, le revenu médian des ménages est moins élevé à Saint-Mathieu-de-Rioux qu'au Québec. En 2001 et 2006, le taux d'activité y est également plus faible de 16,6 %¹⁰ en moyenne que celui de la province, et 4,5 %¹¹ plus bas que celui de la MRC, ce qui laisse présumer d'une part importante de retraités au sein de la population, présomption étayée par les données de Statistique Canada qui révèlent que les personnes de 65 ans et plus représentent 19 % de la population de la municipalité comparativement à 14,3 % pour l'ensemble du Québec.

6.2. *La contribution des néoruraux à la gouvernance et la vie sociocommunautaire*

Différents travaux sur la néoruralité ont révélé qu'afin de mieux s'intégrer à leur nouvelle communauté, plusieurs néoruraux choisissent de prendre part à la vie sociale, communautaire et politique. C'est également ce qui a été observé à Saint-Mathieu-de-Rioux. Les néoruraux ont entre autres investi le conseil municipal, le comité de développement, le comité consultatif en urbanisme, le comité des loisirs et l'Association de protection du lac Saint-Mathieu. Ils ont principalement influencé ou initié des actions ayant contribué à l'amélioration du cadre et du milieu de vie, tant pour les résidents que pour les villégiateurs et les récréotouristes, par exemple par la construction d'un belvédère et d'une aire de repos, par la mise en place d'activités de loisirs pour toute la population et par l'adoption d'une réglementation plus sévère en matière de construction résidentielle autour des lacs. Ils donnent de leur temps comme bénévoles notamment à la bibliothèque municipale et prêtent une aide aux devoirs des enfants. Ils font preuve d'une grande solidarité et échangent différents services entre eux tels que le gardiennage des enfants, l'échange de vêtements. La néoruralité à Saint-Mathieu-de-Rioux participe ainsi à un renouveau de la gouvernance et de la vie sociocommunautaire contribuant ipso facto à l'attractivité du milieu. Toutefois, les néoruraux ne s'investissent pas tous autant les uns que les autres dans leur communauté. Un certain nombre de participants à l'étude ont mentionné que les néoruraux riverains du lac prenaient moins part à la vie de la communauté.

6.3. *Les conséquences de l'installation des néoruraux sur le cadre bâti et les infrastructures*

L'arrivée de nouvelles populations a également des incidences sur l'urbanisme, l'habitat et les infrastructures (Doyon M. *et al.*, 2011 ; Guimond L. et Simard M., 2008 ; Phillips M., 2005). Pour les natifs, il s'agit d'une dimension positive importante du phénomène de néoruralité qui s'exprime sur différents plans. Ils notent entre autres la rénovation des habitations par les néoruraux, ce qui incite les résidents de longue date à faire de même. Ils constatent également la reprise de maisons anciennes dans les rangs et la construction de nouvelles résidences intensifiant ainsi l'occupation du territoire. Par contre, les

¹⁰ Pourcentage moyen calculé à partir des données du tableau 3.

¹¹ *Idem.*

participants à l'étude soulignent une conséquence négative importante, à savoir la revalorisation du foncier, ce qui, tout en contribuant à l'augmentation des entrées fiscales de la municipalité (entre 2001 et 2006, la valeur moyenne des logements a doublé à Saint-Mathieu-de-Rioux, alors qu'au Québec, elle a augmenté de 65 % (Statistique Canada, 2001 ; 2006), inquiète certains résidents, natifs et néoruraux, disposant de revenus fixes et pour qui la capacité à demeurer sur place pourrait être compromise en raison de la hausse des taxes procédant de cette appréciation foncière.

L'arrivée de néoruraux rime également avec la transformation de résidences secondaires en résidences permanentes. Ceci n'est pas sans conséquence. Pour la municipalité, cela suppose d'aménager, d'entretenir et de déneiger de nouvelles routes, en plus de devoir répondre à des demandes de mise en place de nouveaux services et infrastructures, comme une marina, des quais pour de plus gros bateaux, un éclairage public, des raccordements au réseau d'aqueduc et des patrouilles policières plus fréquentes. Compte tenu des moyens dont dispose la municipalité, ces demandes sont considérées comme exagérées par la population du village qui perçoit ses propres besoins comme plus légitimes que ceux des riverains des lacs nouvellement installés. Les entretiens révèlent enfin que la mise en place de nouveaux aménagements par les néoruraux, comme des rampes d'accès asphaltées jusqu'au lac pour la mise à l'eau de leur bateau ont d'importants impacts sur l'environnement et plus spécifiquement sur la qualité de l'eau.

6.4. Les effets des pratiques néorurales sur l'environnement

L'artificialisation des bandes riveraines du lac, l'érosion des sols ainsi que l'apport excessif de matières nutritives provoqué par la vocation résidentielle et de villégiature de la municipalité contribuent à la dégradation des lacs. Comme plusieurs autres plans d'eau au Québec, les lacs de Saint-Mathieu-de-Rioux sont, depuis plusieurs années déjà, envahis par les cyanobactéries (algues bleues). La construction de nouvelles maisons sur leurs berges ainsi que la transformation de résidences secondaires en résidences permanentes impliquent une augmentation de l'utilisation des appareils électroménagers notamment les lave-vaisselles et les laveuses dont les eaux chargées de phosphate ne sont pas filtrées par les fosses septiques et sont directement rejetées dans les lacs, contribuant ainsi à leur pollution. Or, l'attractivité de la municipalité, tant pour les nouveaux résidents que pour les récréotouristes et les villégiateurs, est grandement tributaire de la présence des lacs et de la qualité de l'eau pour la pratique d'activités nautiques. Malgré cela, l'intervention des autorités municipales dans ce dossier est jugée ambiguë par les répondants. D'un côté, elles ont procédé à la réfection de l'aqueduc et des égouts dans le centre du village afin de réduire la pollution et collabore avec l'Association pour la protection du lac Saint-Mathieu afin de sensibiliser et d'informer les riverains quant à des solutions pour restaurer, conserver et mettre en valeur leur plan d'eau. De l'autre, depuis 2005, cinq demandes ont été faites par la municipalité à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), avec le soutien de la MRC des Basques, pour des utilisations à des fins autres qu'agricoles ou des exclusions de la zone agricole de parcelles plus ou moins importantes situées à proximité des lacs afin par exemple d'aménager d'une route permettant un accès à l'année à des résidences saisonnières, d'utiliser une rive du lac comme plage publique et de construire une résidence pour personnes retraitées. Entre autres, l'exclusion de 22

hectares de la zone agricole afin d'étendre la zone constructible autour du lac et d'autoriser l'implantation d'une cinquantaine de nouvelles résidences a été demandée (seule l'exclusion d'une dizaine d'hectares a été autorisée (CPTAQ, 2007).

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes penchés sur les origines et les impacts du renouveau démographique à Saint-Mathieu-de-Rioux, une municipalité située dans des contextes géographique et sociodémographique ayant jusqu'à maintenant peu retenu l'attention dans les travaux sur la néoruralité au Québec. Cette localité est située en milieu rural périphérique, dans le Bas-Saint-Laurent, une région pour ainsi dire soustraite à l'influence métropolitaine, qui connaît un vieillissement de sa population ainsi qu'un déclin démographique, bien que la situation semble vouloir se stabiliser. Un certain nombre de caractéristiques de la néoruralité convergent avec les résultats d'autres recherches¹², en particulier en ce qui concerne l'attractivité de la municipalité. En effet, le cadre de vie qu'offre le territoire, la présence d'attraits naturels particuliers comme les plans d'eau et le paysage, ainsi que leur mise en valeur d'une part, et la relative proximité de villes régionales d'autre part, sont autant de raisons évoquées par les néoruraux pour expliquer le choix de cette localité. Par ailleurs, comme pour d'autres études, la plupart des néoruraux de Saint-Mathieu-de-Rioux avaient fréquenté la municipalité en tant que récréotouristes ou comme villégiateurs avant de s'y établir.

La néoruralité à Saint-Mathieu-de-Rioux est un phénomène récent et demeure jusqu'à maintenant peu important en nombre absolu. Si pendant plusieurs années, la dynamique sociodémographique et économique de Saint-Mathieu-de-Rioux était celle d'un territoire qui perd, la situation a depuis évolué. Mais gagne-t-il pour autant ? Il importe pour conclure d'identifier les transformations positives et négatives de la néoruralité pour ce village.

L'arrivée de nouvelles populations concorde avec une amélioration de certaines données socioéconomiques de la municipalité, notamment du revenu médian des ménages et du taux de chômage, amélioration plus forte que dans le reste du Québec. Elle coïncide également avec l'extension et la diversification de l'offre culturelle et touristique ainsi qu'avec la reprise de certains commerces locaux. Ces phénomènes ont actuellement peu d'ampleur, mais correspondent tout de même à d'autres observations faites dans le cadre de l'économie présentielle et pourraient prendre de l'importance pour la municipalité. Mais les conséquences négatives ne sont pas négligeables. Une tendance à l'embourgeoisement, des conflits qui érodent la cohésion sociale, des effets environnementaux qui pourraient nuire à l'attractivité de la municipalité, voilà autant d'effets qui signalent le besoin d'une gouvernance appropriée, sans laquelle les effets de la néoruralité pourraient s'avérer néfastes. Une telle gouvernance permettrait de canaliser ces conflits, de les amener sur la place publique afin de produire les compromis et les consensus nécessaires à l'orientation du développement vers le bien-être de l'ensemble de la communauté.

7. En guise de conclusion : la néoruralité, un facteur de redynamisation présentielle de Saint-Mathieu-de-Rioux ?

L'application à la néoruralité des hypothèses qui se dégagent des propositions de l'économie présentielle voudrait que ladite néoruralité ait des effets positifs sur le développement des villages et des collectivités. Vaut-il donc la peine de se fatiguer à créer les condi-

¹² Notamment les résultats d'une étude de cas sur Val-David (Doyon M. *et al.*, 2011).

tions pour le développement productif local alors qu'on peut attirer une population riche qui dynamiserait l'économie locale à travers l'augmentation de la consommation ? Le cas de Saint-Mathieu-de-Rioux nous invite cependant à répondre à cette question de façon nuancée. Nous avons en effet pu constater dans le village étudié une augmentation de la population due à l'arrivée de néoruraux, essentiellement retraités, en plus d'une appréciation du commerce local et de la valeur des résidences. Mais nous avons vu aussi que cela a des effets potentiellement négatifs, sur l'environnement et sur la cohésion sociale. En fait, nous constatons davantage une tendance à l'embourgeoisement villageois.

Certes, les répondants ont constaté une amélioration au chapitre des infrastructures et du bâti, un embellissement général du village de Saint-Mathieu-de-Rioux ainsi qu'une redynamisation de la gouvernance et de la vie sociocommunautaire qui contribuent incontestablement à attirer de nouveaux résidents, mais les impacts sociaux et environnementaux de la néoruralité ont déjà commencé à nuire à l'attractivité du village au moins pour certains. En effet, des candidats à l'installation à Saint-Mathieu-de-Rioux ont suspendu leur projet en raison de la détérioration de la qualité des eaux des lacs (entretien). Pour maintenir cette attractivité, la municipalité devrait faire face à des dépenses majeures ce qui pourrait l'amener à négliger les besoins des résidents de longue date. Si rien n'était fait, la néoruralité à Saint-Mathieu-de-Rioux pourrait entraîner une situation de déséconomie. En effet, l'augmentation du nombre d'habitants et leurs impacts sur le territoire pourraient nécessiter des investissements supérieurs aux retombées économiques induites par les nouvelles populations, et plus largement de la capacité de payer de la collectivité, afin de préserver la ressource attractive, en l'occurrence les lacs, dont la capacité de support a été dépassée.

A priori, l'économie résidentielle apparaît comme une alternative viable au développement des communautés. Toutefois, pour qu'elle représente une véritable alternative et crée réellement une économie locale, la présence de nouvelles populations ne doit pas porter atteinte à l'attractivité du lieu ni à la capacité des anciens résidents de bénéficier de l'enrichissement créé par la nouvelle population. Or, c'est ce qui se produit actuellement à Saint-Mathieu-de-Rioux. La croissance démographique a des impacts négatifs majeurs sur la qualité des eaux des lacs, en grande partie responsables de l'attractivité du territoire. La fréquentation récréotouristique fortement tributaire de la possibilité de pratiquer des activités nautiques risque également de souffrir de cette pollution. Et c'est ici qu'apparaissent les limites de la stratégie présente pour Saint-Mathieu-de-Rioux. Malgré certaines interventions des autorités municipales et d'association pour la protection des eaux du lac, le problème de cyanobactéries perdure et l'exclusion de la zone agricole de territoires à proximité des lacs pour la construction de nouvelles habitations risque d'exacerber encore davantage de pressions sur les lacs.

Pour une communauté comme Saint-Mathieu-de-Rioux longtemps et profondément marquée par la dévitalisation socioéconomique, la volonté de profiter des bénéfices réels ou perçus de la croissance démographique, de cette « *opportunité unique de renaissance démographique, économique et sociale* » dépeinte par Daligaux J. (2001 : 290) conduit les acteurs du territoire à saisir les opportunités qui se présentent à eux, mais sans réelle vision de développement à long terme. Or, à la lumière de cette étude de cas, il apparaît que, bien que la croissance démographique ait permis certaines améliorations à Saint-Mathieu-de-Rioux, la stratégie n'apparaît pas durable, ni au sens temporel ni au sens éco-

logique du mot. Nous pouvons donc conclure du cas analysé que l'attrait des nouvelles populations à plus haut revenu doit se combiner avec la reconversion de l'économie locale permettant la création d'emplois locaux et aussi l'intégration sociale, laquelle reconversion doit être assurée par le leadership que peuvent exercer les instances de gouvernance locales mises en place au Québec comme résultat d'un long parcours d'adaptation institutionnelle (Klein J.-L. *et al.*, 2009).

Une telle orientation devrait s'insérer dans une politique qui favorise le développement intégré des territoires, laquelle devrait laisser une place importante aux facteurs sociaux et institutionnels (Moulaert F. et Nussbaumer J., 2008). Autrement on risque, surtout en l'absence d'une politique régulatrice appropriée qui ferait du marché immobilier le seul régulateur de l'occupation de l'espace villageois, de vivre en milieu rural les effets négatifs que l'embourgeoisement a provoqués dans certains quartiers urbains. Le cas de Saint-Mathieu-de-Rioux semble indiquer, à tout le moins dans le cas de la ruralité québécoise, que la stratégie du développement local par la mise en place de systèmes productifs locaux ne devrait pas être rejetée trop rapidement au profit d'une stratégie pré-sentielle dont les effets ne s'avèrent que partiels et qui ne semble pas pouvoir s'inscrire dans la durée.

Références

- Beaudry R., 2000. La résistance incertaine. La ruralité dans le passage de la modernité à la postmodernité, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Benko G. et Lipietz A. (dir.), 1992. Les régions qui gagnent, Paris, Presses de l'Université de France.
- Benko G. et Lipietz A. (dir.), 2000. La richesse des régions, Paris, Presses de l'Université de France.
- Blanchard R., 1960, Le Canada français. Province de Québec, Montréal, Librairie Arthème Fayard Ltée.
- Castells M. et Cardoso G. (dir.), 2004. The network society: from knowledge to policy, London, Edward Elgar.
- Comité de Développement de Saint-Mathieu-de-Rioux, 2002. Stratégie de développement et plan d'action de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux. En ligne : http://membres.lycos.fr/saintmathieu/comite_dev_suite.htm Consulté le 10 janvier 2008.
- Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ), 2007. Décision, dossier 353087.
- Commission de toponymie du Québec, 2006. Noms et lieux du Québec, Dictionnaire illustré, Saint-Mathieu-de-Rioux, Les publications du Québec : 701.
- Conseil des affaires sociales (CAS), 1989. Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- Côté S., Klein J.-L. et Proulx M.-U. (dir.), 1996. Le Québec des régions : vers quel développement ? Rimouski-Chicoutimi, GRIDEQ-GRIR.
- Daligaux J., 2001. La périurbanisation en Provence : visages d'hier et d'aujourd'hui, interrogations pour demain. Le cas du Var et des Bouches-du-Rhône/Periurbanisation in Provence : past and present images and questions for tomorrow. The case of the Var and the Bouches-du-Rhône, *Géocarrefour*, 76 (4), 289-302.
- Davezies L., 2008. La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, *Seuil et La République des Idées*.
- Davezies L., 2009. L'économie locale « résidentielle », *Géographie, économie, société*, 11, 47-53.
- Dionne H., 1985. Animation sociale, participation populaire et développement régional : l'expérience du BAEQ, Université Laval, thèse de doctorat en sociologie.

- Dionne H. (dir), 1983. Aménagement intègre des ressources et luttes en milieu rural, Rimouski, Cahiers du GRIDEQ, 11.
- Dionne H. et Klein J.-L. 1982. L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale, *Interventions économiques*, 8, 85-89.
- Doyon M., Bryant C., Klein J.-L., Veillette L. et Yorn, C., 2011. Les mouvements migratoires vers les milieux ruraux sous influence urbaine : le cas de Val-David, *Revue canadienne des sciences régionales/Canadian Journal of Regional Sciences* 34 (4), 165-175.
- Doyon M., Bryant C., Veillette L., Klein J.-L. et Yorn, 2009, Les impacts de la néoruralité sur le développement de trois communautés rurales du Québec, Actes de colloque de l'Association des sciences régionales de langue française (ASRDLF), 6 au 9 juillet 2009, Clermont-Ferrand, 11 p.
- Dugas C. 1973, Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972, *Cahiers de géographie du Québec*, 17 (41) : 283-316.
- Eizner N., 1974, De la « communauté rurale » à la « collectivité locale », dans Jollivet, M. (dir.), *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village? Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*, Paris : Armand Colin, 266 p.
- Fontan, J.-M., Klein J.-L. et Lévesque B. (dir.), 2003, *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 356 p.
- Fortin G., 1971, *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 397 p.
- Gagnon S., 2003, *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 390 p.
- Guillaume R. (dir.), 2005, *Les systèmes productifs au Québec et dans le Sud-Ouest français*, Paris, L'Harmattan, 327 p.
- Guimond L. et Simard M., 2008, Néo-ruralité et embourgeoisement des campagnes québécoises : un regard nuancé, Actes de colloques de l'Association des sciences régionales de langue française (ASRDLF), 25 au 27 août 2008, Rimouski, 13 p.
- Harris S., Alasia A. et Bollman R.D. (Statistique Canada), 2008, Le navettage en milieu rural : son importance pour les marchés du travail ruraux et urbains, *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 7 (6), 25 p.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2010, Estimation de la population des régions administratives, 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2009 (découpage géographique au 1^{er} juillet 2009), 4 février 2010.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2010a, Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents, 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2009 (découpage géographique au 1^{er} juillet 2009), 4 février 2010.
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2010, Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions, *Insee Première*, 1295 — mai, 4 p.
- Klein J.-L. et champagne C., avec Fontan, J.-M., Saucier C., Simard M., Tremblay D.G. et Tremblay P.A., 2011, *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Québec : Presses de l'Université du Québec, Collection Innovation sociale, 328 p.
- Klein J.-L. et Fontan J.-M., 2003. Reconversion économique et initiative locale : l'effet structurant des actions collectives, dans Fontan, J.-M., Klein J.-L. et Lévesque B. (dir.), *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec : 11-34.
- Klein J.-L., Fontan J.-M., Harrisson D. et Lévesque B., 2009, L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation, *Cahier du CRISES*, collection Études théoriques, No ET0907, 92 p. (<http://www.cris.es.uqam.ca/>).
- Lévesque B., 2007, Développement local au Québec, 20 ans d'expérimentation et d'institutionnalisation, dans Itçaina, X., Palard J. et Ségas S. (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes : 31-47.
- Lévy J. et Lussault M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1032 p.
- Moulaert F. et Nussbaumer J., 2008, *La logique sociale du développement territorial*, Québec, PUQ, 174 p.

- Office québécois de la langue française, 2001, Collectivité locale, dans *Le grand dictionnaire terminologique*, En ligne : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html>
- Perrier-Cornet P. (dir.), 2002, *Repenser les campagnes*, Éditions de l'Aube-DATAR, 280 p.
- Phillips M., 2005, Differential productions of rural gentrification : illustrations from North and South Norfolk, *Geoforum*, 36 : 477-494.
- Québec, Ministère des Affaires Municipales et des Régions, 2006, Politique nationale de la ruralité 2007-2014, *Une force pour tout le Québec*, Publications du Québec.
- Sassen S. 2007, *A sociology of globalization*, New York, W.W Norton & Company, 308 p.
- Seguin N. 1980, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 220 p.
- Solidarité rurale du Québec (SRQ), 2008, Étude de cas sur la néoruralité et les transformations des collectivités rurales, Rapport de recherche, 59 p.
- Statistique Canada, 1991, Profil des communautés de 1991, *Recensement de la population de 1991*.
- Statistique Canada, 1996, Profil des communautés de 1996, *Recensement de la population de 1996*.
- Statistique Canada, 2001, Profil des communautés de 2001, *Recensement de la population de 2001*.
- Statistique Canada, 2006, Profil des communautés de 2006, *Recensement de la population de 2006*.
- Statistique Canada, 2009, *Population urbaine et rurale, Québec*. En ligne : <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/demo62f-fra.htm> Consulté le 29 novembre 2012.
- Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec (ISQ), Direction des statistiques sociodémographiques, 2010. Estimation de la population des régions administratives, 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2009 (découpage géographique au 1^{er} juillet 2009), 4 février 2010.
- Terrier C., 2006, *L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire*, *Cahier Espaces*, 90 — septembre.
- Vachon B. et Coallier F., 1993, *Le développement local : théorie et pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin, 331 p.
- Vachon B., 2011, *La passion du rural, tome 1*, Éditions Trois-Pistoles, 523 p.
- Veillette L., 2011, Néoruralité et dynamisation présentielle des territoires ruraux : trois études de cas au Québec, Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, 158 p.
- Veillette L., Yorn C., Klein J.-L., Bryant C. et Doyon M., 2008, Les néoruraux dans le développement des collectivités : étude de trois cas québécois, Actes de colloques de l'Association des sciences régionales de langue française, 14 p.
- Veltz P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Presses de l'université de France, 262 p.

Annexe

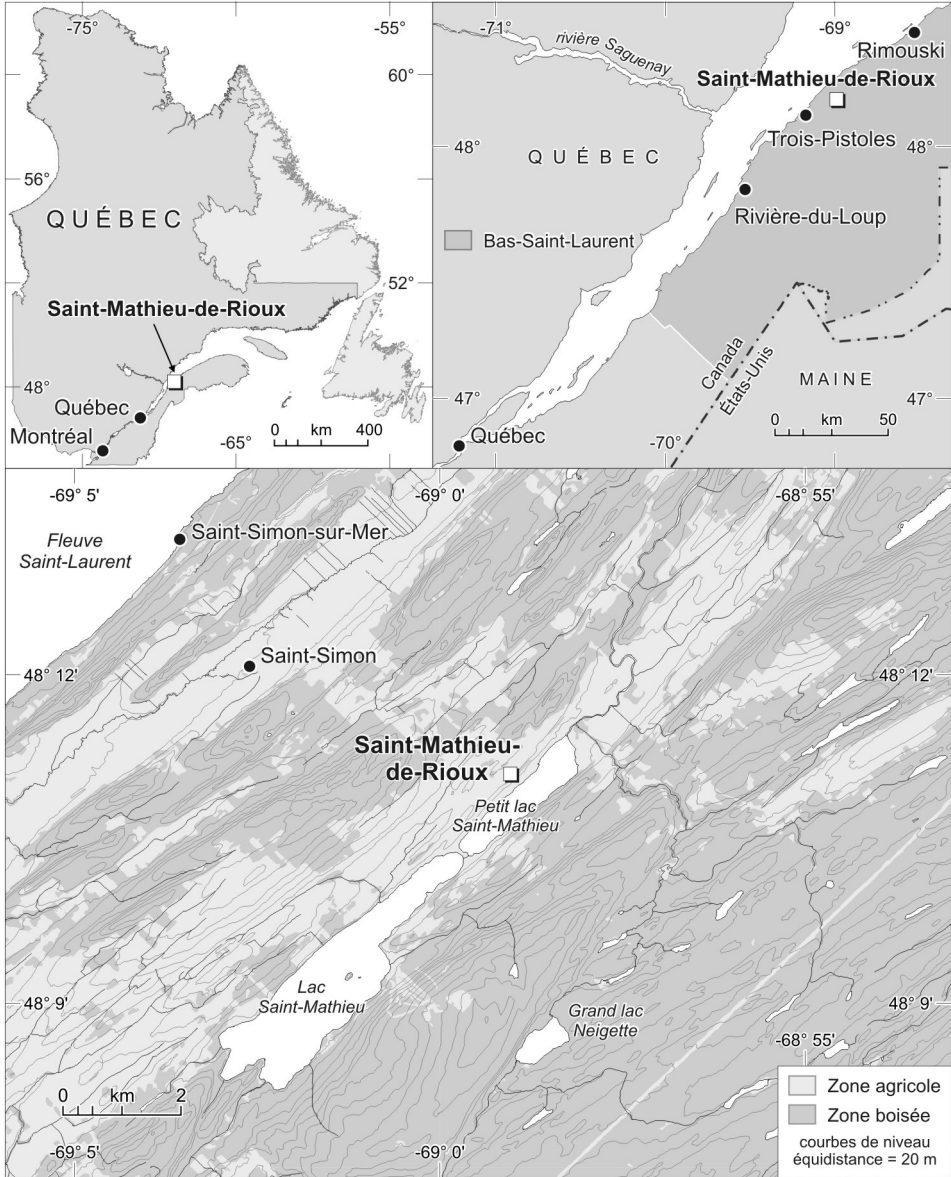
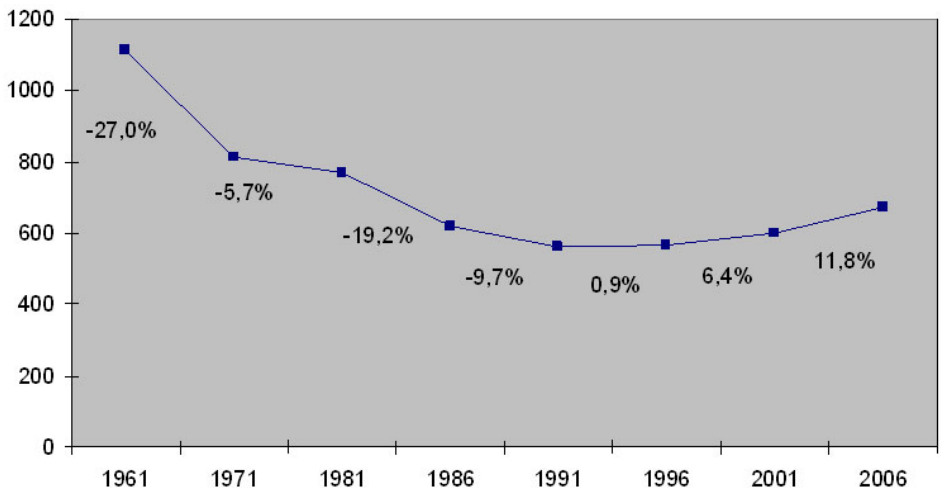


Tableau 1 : Nombre d'habitants et taux variation

	Saint-Mathieu-de-Rioux	MRC Les Basques	Québec
Population 2006	672	9 475	7 546 131
% de variation	11,8	-3,8	4,3
Population 2001	601	9 848	7 237 479
% de variation	6,4	-3,5	1,4
Population 1996	565	10 204	7 138 795
% de variation	0,9	- 1,2	3,5
Population 1991	560	10 325	6 895 963
% de variation	- 9,8	- 8,8	5,6
Population 1986	621	11 320	6 532 461

Source : Statistique Canada, 1991 ; 1996 ; 2001 ; 2006.

Figure 2 : Évolution de la population de Saint-Mathieu-de-Rioux (1961-2006)

Source : Statistique Canada, 1991 ; 1996 ; 2001 ; 2006 ;
Comité de développement de Saint-Mathieu-de-Rioux, 2002.

Tableau 2 : L'évolution de l'âge médian

	Saint-Mathieu-de-Rioux			MRC Les Basques			Québec		
	1996*	2001	2006	1996*	2001	2006	1996*	2001	2006
Âge médian	40,8	44,5	48,2	38,9	44,4	48,4	36,3	38,8	41,0

* : Âge moyen

Source : Statistique Canada 1996, 2001, 2006.

Tableau 3 : Certains indicateurs socioéconomiques

	Saint-Mathieu-de-Rioux		MRC Les Basques		Québec	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Taux de chômage, 15 ans et plus (%)	11,1	8,9	15,3	12,3	8,2	7,0
Taux d'activité, 15 ans et plus (%)	46,9	49,1	50,9	56,0	64,2	64,9
Revenu médian, 15 ans et plus (\$)	16 622	21 063	15 252	18 112	20 665	24 430

Source : Statistique Canada, 2001 ; 2006.

